

JOURNÉE CONSTRUCTION ACIER 2014

JEUDI 27 NOVEMBRE

Mot du Président

Mesdames et Messieurs,
Bienvenus à vous tous,

Je me réjouis de constater que vous êtes de nouveau nombreux à avoir répondu à l'invitation de INFOSTEEL.

Le programme copieux de la 15^{ème} édition de la Journée Construction Acier est en cette fin d'après-midi quasi bouclé. Le moment est donc venu de dresser le bilan de ce qui nous a été présenté aujourd'hui.

Le programme prometteur a pleinement répondu aux attentes ambitieuses avec :

- ❖ des exposés enrichissants sur l'architecture et la technique;
- ❖ la présentation de nouveaux produits sidérurgiques et leurs applications innovatrices dans le bâtiment;
- ❖ la remise de nombreux projets créatifs et originaux pour le Concours Construction Acier;
- ❖ des rencontres entre acteurs importants du monde de la construction, des autorités et de l'enseignement.

Dès lors, j'aimerais féliciter toute l'équipe de INFOSTEEL et les remercier pour l'enthousiasme bienvenu que suscite cette journée et les perspectives qu'elle laisse entrevoir.

Après la grave récession des années 2008-2009, la reprise économique en Belgique ainsi que dans de nombreux autres pays de l'UE se fait toujours attendre : 2014 risque d'être, de nouveau, une année de croissance (quasi) nulle.

Cependant, l'emploi, la prospérité et le bien-être dépendent largement du développement économique.

Notre tissu économique se trouve sous de fortes pressions suscitant des préoccupations, aussi bien auprès des dirigeants d'entreprises que chez les travailleurs et dans l'ensemble de la population mais particulièrement auprès des jeunes.

Je profite de l'occasion pour examiner avec vous comment il faut rétablir la confiance et donner ainsi un nouvel essor au secteur de la construction en général et à la construction en acier en particulier.

Hormis les réformes structurelles inéluctables que le Gouvernement préconise, un nouveau partenariat entre le monde industriel, les partenaires sociaux et les pouvoirs publics est indispensable.

Il est grand temps de reconnaître les mérites et l'apport des entreprises pour la collectivité. Les entrepreneurs :

- ❖ prennent des risques commerciaux en vue de faire la différence vis-à-vis de la concurrence croissante, notamment des pays émergents qui ne sont pas très scrupuleux dans l'application de pratiques commerciales loyales;
- ❖ engagent des collaborateurs;
- ❖ paient des impôts;
- ❖ alimentent la caisse de la sécurité sociale;
- ❖ subissent les aléas et revers de la conjoncture.

En bref, autant de raisons pour escompter des pouvoirs à tous les niveaux – européens, fédéraux, régionaux – qu'ils s'emploient à contribuer à un climat économique plus propice :

- ✗ en offrant davantage de sécurité juridique;
- ✗ en procédant préalablement à une évaluation appropriée des implications pratiques de la législation via une analyse d'impact;

- ✗ en concrétisant la simplification administrative déjà annoncée si souvent;

- ✗ en veillant à un accès plus aisé au financement.

En matière d'aménagement du territoire, le secteur de la construction recherche un meilleur équilibre dans les règlements et prescriptions d'architecture urbaine, mais aussi un traitement plus fluide dans l'octroi des permis nécessaires.

Le rétablissement de la compétitivité des entreprises est la condition sine qua non pour leur maintien dans une situation de concurrence qui de surcroît ne cesse de s'intensifier. Celle-ci résulte non seulement d'opérateurs extra-communautaires (Chine, Brésil) mais aussi intra-communautaires (Europe de l'Est, péninsule ibérique).

L'application extensive de la Directive Bolkenstein de 2006 relative aux prestations transfrontalières de services et au détachement de travailleurs donne lieu à de nombreux abus, notamment dans le secteur de la construction.

Le choc de compétitivité s'articule autour de 5 axes majeurs :

- 1°) la résorption du handicap du coût salarial
- 2°) la réforme du marché du travail
- 3°) la stimulation de l'innovation et la relance de grands travaux publics
- 4°) la ré-adéquation de l'enseignement aux attentes des entreprises
- 5°) l'adaptation du modèle de concertation au nouveau contexte international

Je vous propose de les passer en revue :

1°) La correction de la dérive du coût salarial

Concrètement, une réduction substantielle des coûts salariaux au travers d'un allègement des cotisations sociales patronales, dont le taux nominal serait au cours de l'actuelle législature ramené de 33 à 25%, est nécessaire.

Par ailleurs, une révision du système d'indexation des salaires s'impose et notamment dans les secteurs tel celui de la construction où la composante salariale représente 40% des coûts du secteur.

Ce serait l'occasion de neutraliser les effets pervers induits par l'automatisme de l'adaptation des rémunérations mais aussi de revaloriser le montant de l'indexation en l'intégrant dans la concertation sociale pour convenir entre partenaires sociaux de son affectation : relèvement du pouvoir d'achat, alimentation du second pilier pension, imputation aux efforts de formation.

2°) La réforme du marché du travail

L'attention des responsables politiques se focalise sur le taux élevé du chômage et comment y remédier. Les mutations sur le marché de l'emploi semblent leur échapper. On évolue en effet vers un marché de plus en plus hétérogène avec de nouvelles formes de relations de travail. Le contrat classique – temps plein à durée indéterminée – ne convient guère avec :

- 1°) la volatilité accrue des cycles économiques
- 2°) la globalisation des marchés
- 3°) les nouvelles méthodes de production
- 4°) les attentes des jeunes collaborateurs
- 5°) la durée plus courte de vie des entreprises

La formation permanente et l'acquisition de nouvelles compétences sont des conditions préalables à l'employabilité. Tout un chacun doit être réceptif aux implications de l'évolution : à savoir le changement, l'innovation et la flexibilité sur la structure de l'organisation du travail. Notre législation sociale, notre modèle de concertation sociale – contrairement aux pays scandinaves – n'ont pas encore pris ce virage.

3°) La stimulation de l'innovation et d'investissements dans les travaux publics

3.1. R&D et l'innovation

Dans notre monde en évolution rapide, il est indispensable d'investir encore davantage en R&D et dans l'innovation axée sur les orientations du marché. Les idées innovatrices doivent être mises en concordance avec la demande et les attentes du marché. Les entreprises doivent veiller à une introduction plus rapide des développements innovateurs sur le marché et procéder à une stratégie de communication intense via des plans de marketing adéquats mettant en exergue les nouvelles solutions offertes. Les pouvoirs publics peuvent également apporter leur contribution

- ➔ en renforçant les incitants fiscaux existants
- ➔ en corrigeant le saupoudrage en matière de politique d'innovation

Le moteur de la modernisation est basé sur l'axe "inventeur-entrepreneur". Les réseaux de contacts avec le monde académique, entre les filières professionnelles et entre les entreprises du même secteur y jouent un rôle crucial résultant dans un impact amplifié.

3.2. Travaux publics et génie civil

La congestion de nos modes de transport nous coûte actuellement 2% de notre PNB. Selon le Bureau Fédéral du Plan, à politique inchangée, la fluidité du trafic devrait aux heures de pointe s'empirer de l'ordre de 30% d'ici 2030.

Il est donc urgent pour l'Europe et les Etats membres de procéder à une profonde rénovation des infrastructures de transport routières, ferroviaires, fluviales et de télécommunication qui est indispensable pour

- * concrétiser l'objectif de porter à 20%, à l'horizon 2020, la part de l'industrie dans le PNB ;
- * répondre aux attentes des citoyens et aux besoins des entreprises en matière de mobilité et de support logistique et opérationnel.

Boucler le ring autour de Bruxelles, activer les travaux du RER, engager l'Oosterweelverbinding, redynamiser le fret ferroviaire, intensifier le dragage de nos voies d'eau et les doter d'installations adéquates de transbordement sont autant d'exemples concrets qui restent en carafe depuis de nombreuses années.

4°) La ré-adéquation de l'enseignement aux attentes des entreprises

La passerelle entre le monde de l'enseignement et le marché du travail se doit d'être intensifiée. En Belgique, à peine 17% des diplômés de l'enseignement supérieur sont issus des formations STEM (Science, Technologie, Economie, Mathématique), contre 27% en Allemagne et aux pays scandinaves. Pire encore en ce qui concerne la formation par alternance dans les orientations professionnelles : 3% contre 50% en Allemagne, Autriche, Suisse et aux pays scandinaves.

5°) Vers un nouveau modèle de dialogue

Si on joue pour ne pas perdre, on ne gagnera jamais. Et si on se concentre uniquement sur ce qu'on craint de perdre, on se prive de l'opportunité de contribuer à orienter l'évolution.

Les partenaires sociaux agissent trop souvent en tant que lobbyistes avec des positions souvent diamétralement opposées, alors que les intérêts de ceux qu'ils représentent, sont au fond identiques : la croissance via l'adéquation rapide des entreprises au contexte.

Dès lors, il est indiqué de convertir le modèle actuel de dialogue social en une concertation constructive des objectifs dans le respect mutuel et les possibilités concrètes de l'entreprise.

Ici, je clôture mon discours sur les priorités socio-économiques.

Finalement, j'aimerais encore attirer votre attention sur la publication de la nouvelle version du "Vade-mecum des produits sidérurgiques" fort apprécié.

Cette édition actualisée – une publication commune de GRYPMAFER, le Groupement des Marchands de Fer, et INFOSTEEL – imprimée en 20.000 exemplaires, est le fruit du travail d'un groupe d'experts des deux organisations.

Ce livre de poche facile fait partie, depuis longtemps déjà, des publications les plus diffusées dans le monde de la construction en acier. Il donne un aperçu global des produits en acier disponibles auprès des marchands d'acier belges.

La version électronique de ce vade-mecum peut être consultée sur les sites web de INFOSTEEL et de GRYPMAFER.

Par la présente, je souhaite également remercier Monsieur Johan Rosseel, Président de GRYPMAFER, pour la fructueuse collaboration entre les deux organisations.

Mes plus vifs remerciements vont également à tous les participants, les orateurs, les membres du jury, les étudiants qui ont participé au Concours Construction Acier, les sponsors, les exposants et tous les membres de INFOSTEEL. Votre implication et dévouement ont fait que cet événement annuel a pu être réalisé. Entre-temps, la Journée Construction Acier est devenue l'image de marque de tout le secteur acier.

Merci pour votre attention et rendez-vous en 2016 à Luxembourg.